

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : bouchard-chloe-cssbj-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/ffaa2522619dc30f26ce0827>

Date d'obtention : 2026-02-06 16:28:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens grâce à la formation Sexto qu'une plus grande partie des jeunes, que ce que l'on peut imaginer, ont déjà envoyés ou reçus des vidéos/photos ayant pour contenu de la pornographie juvénile. De plus, les jeunes utilisent cette méthode dans le but d'entretenir une relation intime lorsqu'ils n'ont pas encore de relation sexuelle, ou bien dans le but de prouver leur loyauté à leur partenaire, lorsqu'ils ont déjà vécu des relations sexuelle. La méthode d'intervention Sexto a été créée dans le but que tous aient une vision commune de cette problématique, et ainsi ayant pour but de faire un travail d'équipe plus efficace et une vitesse d'exécution plus rapide, dans le but de "stopper" la propagation des images et vidéos qui circulent. Cette méthode tient compte de la LSJPA, et préconise la sécurité et le bien-être des jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Dans mes futures interventions, je vais certainement utiliser la trousse Sexto, dans le but de suivre la procédure et uniformiser le processus, tel est le but de cette formation. Lors de prochaines interventions, je serai plus alerte à savoir quoi dire et quoi ne pas dire. Je pourrai aussi observer davantage les conséquences liés à cette situation dans la dynamique de classe. Lors d'une rencontre individuelle sur le sujet, je vais me sentir plus à l'aise et plus en confiance.

Lors de discussion avec la jeune victime, je l'encouragerai à adopter une attitude positive à son égard, je l'encouragerai aussi à faire la différence entre une erreur de jugement et ce qu'elle est vraiment. Ensuite, il sera important de lui faire valoir qu'il est important de s'entourer de bonnes personnes, qui sauront l'aider.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsque je devrai intervenir, je vais particulièrement faire attention auprès des élèves de rester neutre, de faire des rencontres individuelles, de regarder le dynamique social dans la classe, mais aussi des jeunes qui sont directement touchés. Il sera important de faire de beaucoup d'observation suite à une dénonciation ou tout simplement suite à cette situation, dans le but de diminuer le plus possible les risques d'intimidation, de cyberintimidation ou de moquerie, ainsi que de rejet.

De plus, je vais faire particulièrement attention à suivre les bonnes démarches, avec les bon type de personne qui sont devant moi.

Je vais rassurer la victime et préserver l'identité de tous les personnes impliqués.

SURTOUT, NE JAMAIS CONSULTER LES IMAGES.

Je vais faire en sorte de ne pas seulement poser des questions dans le but de la collecte de données de la trousse Sexto, mais aussi vérifier si la victime est à risque et analyser les meilleures façons de la soutenir.